

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 12 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2018 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom spécialité réseaux

NOR : ECOG2130479A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2018 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom spécialité réseaux,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 novembre 2018 susvisé, les mots : « au titre de la promotion 2017 » sont remplacés par les mots : « au titre de la promotion 2018 ».

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de Télécom SudParis sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 12 octobre 2021

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY